



LYCÉE FRANÇAIS
INTERNATIONAL | PORTO

Livret d'Accueil au Secondaire

Secondaire- Sept. 19



Sommaire

- Présentation secondaire
- Lexique
- Communication / calendrier

Bienvenue au LFIP

La rentrée aura lieu le mardi 3 septembre 2019. Il faudra arriver tôt. Le portail ouvre à 8h10. L'élève doit chercher son nom sur les listes de classe affichées à l'entrée. Il y trouve également le numéro de la salle dans laquelle il rencontrera ses nouveaux camarades ainsi que son professeur principal. En cas de doute, l'élève peut demander de l'aide au service de la vie scolaire qui saura le renseigner et l'orienter.



Excellente rentrée
à tous!

La Vie Scolaire Composition

- **1 Conseiller Principal d'Education (CPE)** : Paulo Carvalho
cpe@lfip.pt
- **assistants d'éducation**
 - Roxane Pellier (**6ème**).....roxane.pellier@lfip.pt
 - Fernando Fernandes (**5ème, 4ème**)...fernando.fernandes@lfip.pt
 - Catarina Oliveira (**3ème, 2de**).....catarina.oliveira@lfip.pt
 - Nathalie Gomes (**1er, Terminale**).....nathalie.gomes@lfip.pt

Missions principales de la Vie Scolaire

- **Encadrer et surveiller** les élèves durant l'ensemble des temps hors cours dans le cadre des horaires d'ouverture de l'établissement aux élèves ;
- Assurer le **suivi éducatif individuel et collectif** des élèves en liaison et collaboration avec les professeurs et les autres membres de la communauté éducative ;
- **Politique éducative de l'établissement** : accompagnement des élèves (tutorat), éducation à la citoyenneté (instances participatives) ;
- Apporter une aide dans différentes tâches liées à l'**organisation générale de l'établissement**.

Le Règlement Intérieur

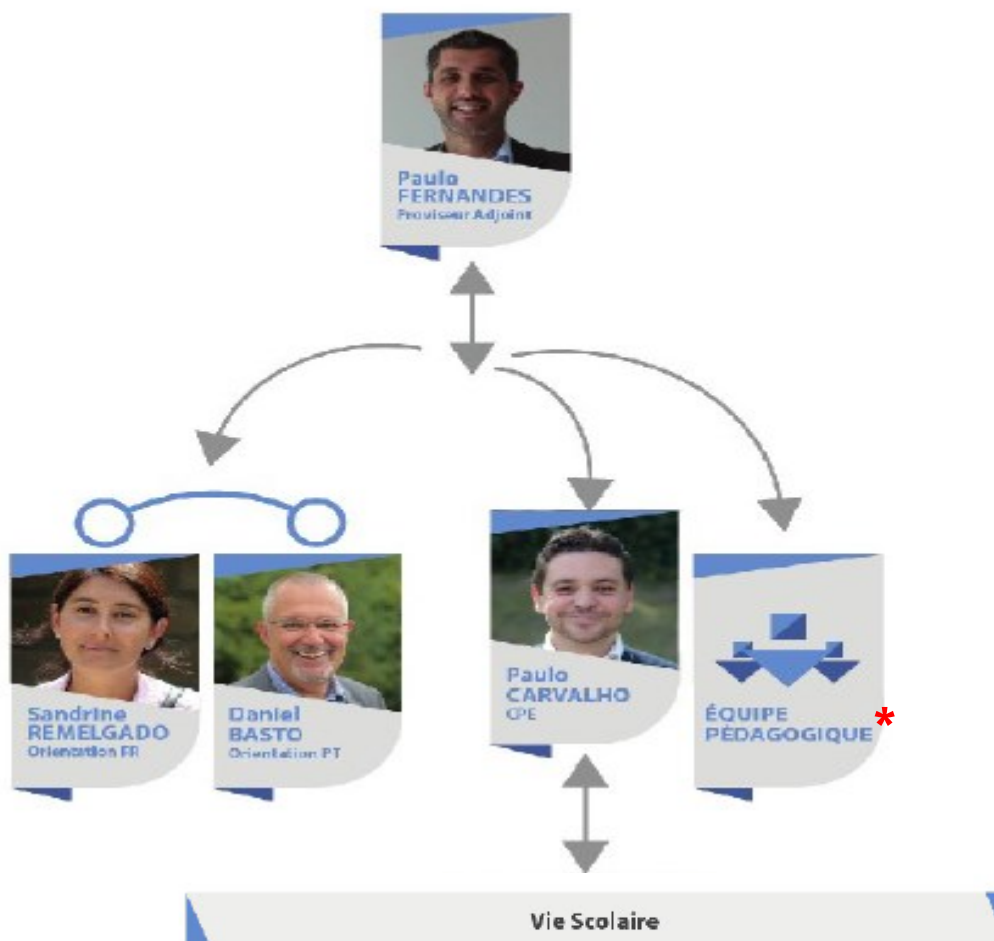
« nul n'est censé ignorer la loi »

Le règlement intérieur est **la loi du LFIP**. Il énonce les règles que tous doivent respecter. Il fixe les horaires et les règles de sécurité en vigueur dans l'école. Si ce règlement n'est pas respecté, des punitions et des sanctions sont prévues en rapport avec la gravité de l'acte commis.

Il est vivement conseillé de prendre connaissance du RI dans son intégralité sur le site de l'école :

<http://lfip.pt/fr/page/reglement-interieur>

Organigramme Collège/Lycée



* *Le professeur principal est chargé du suivi et de l'orientation des élèves*

Le Carnet de Correspondance

Le carnet de liaison sera donné le jour de la rentrée. L'élève doit toujours l'avoir avec lui. Il faut le présenter aux assistants d'éducation pour pouvoir sortir du collège et aux enseignants chaque fois qu'ils le demandent. C'est le « **passport scolaire** ». Il doit être conservé en bon état et être signé par les parents.

Le carnet sert à :

- noter les messages des enseignants et les communications du collège ;
- signaler une absence de professeur ;
- regarder ton emploi du temps ;
- régulariser les retards et les absences ;
- noter les rendez-vous parents-professeurs ;
- noter les observations concernant ta conduite ;
- prendre un rendez-vous avec un membre de l'équipe éducative.

C'est grâce à ce carnet que les adultes (tes professeurs, le proviseur, les assistants d'éducation...) peuvent correspondre avec les parents à propos du travail ou du comportement. Nous invitons les parents à le regarder chaque soir pour le vérifier.

Assiduité & Ponctualité

L'assiduité est au centre des obligations s'imposant à l'élève, condition essentielle pour mener à bien leur projet personnel. La présence à tous les cours prévus à l'emploi du temps est obligatoire, y compris aux cours optionnels auxquels l'élève s'est inscrit. Toute option choisie devra être suivie jusqu'à la fin de l'année scolaire. **Les absences doivent rester exceptionnelles et toujours être justifiées.**

Les cours commencent le matin à 8h25 et l'après-midi à 13h50. Tout élève se présentant après ces horaires est considéré en retard. Si le retard n'excède pas 05 minutes, l'élève est admis en cours après passage à la vie scolaire. Au-delà de 05 minutes, l'élève n'est admis en classe qu'à l'heure suivante et le retard sera inscrit sur le carnet de correspondance. **Dans tous les cas un retard est inscrit au carnet et celui-ci doit être signé pour le lendemain.**

Régimes Sorties

Les parents des collégiens déterminent le mode de sortie de leurs enfants selon quatre possibilités :

1. Autorisation de sortie à la pause méridienne;
2. autorisation de sortie à la fin des cours de la journée suivant l'emploi du temps;
3. autorisation de sortie en cas d'absence d'un professeur en fin de demi-journée (le matin uniquement pour les externes);
4. aucune autorisation de sortie.

Les élèves du lycée sont autorisés, pendant les heures libres de l'emploi du temps, les récréations, ainsi qu'en cas d'absence d'un professeur à sortir de l'établissement sauf avis contraire par écrit de la famille.

Pronote <https://1390003y.index-education.net/pronote/>

Le service "PRONOTE" permet aux parents et aux élèves de consulter régulièrement, à partir de n'importe quel ordinateur ayant une connexion internet, **l'emploi du temps** (remplacements, **vie de classe**, **permanences**), les notes, les absences et le cahier de texte électronique.

Manuels et Fournitures Scolaires

Les manuels scolaires du secondaire sont prêtés par l'établissement. Les livres scolaires sont distribués le jour de la rentrée dans les classes puis sont ramassés en fin d'année scolaire. Chaque livre perdu ou détérioré est facturé 20 €.

Les familles doivent se procurer les fournitures scolaires. Une liste est mise à jour chaque année pour chaque niveau de classe (Cf <http://lfip.pt/fr>). Les cahiers à lignes Seyes étant rares au Portugal, le LFIP assure la vente de ce produit au service Papeterie dès la rentrée.

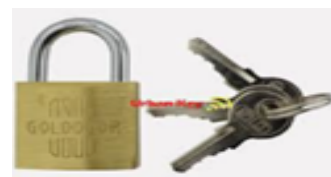
Casiers

Chaque élève dispose d'un casier pour ranger ses affaires. **Ce casier sert à stocker les affaires nécessaires pour la journée afin d'éviter le poids excessif des cartables.** Les élèves peuvent y accéder le matin de 8h10 à 8h25 et pendant les récréations.

Nous recommandons aux élèves de 6ème de préparer, dans un premier temps, le cartable à la maison avec l'aide de la famille.

Enfin, les collégiens devront **obligatoirement se procurer un cadenas laiton 30 mm à clé.**

Quant aux lycéens, une clé de casier leur sera remise à la rentrée.



Restaurant Scolaire

La carte d'élève du LFIP distribuée en début d'année scolaire sert de carte Restauration-Cafétéria. Elle est obligatoirement présentée pour l'enregistrement du repas du midi. Elle est également utilisée pour toutes les autres consommations pour lesquelles elle est débitée. Les familles alimentent ce crédit en liquide auprès du secrétariat.

Communiquer avec le LFIP

La première source d'information est notre site <http://lfip.pt/fr>. Sa consultation hebdomadaire fournit l'actualité de l'établissement.

Vous trouvez les contacts de la direction et des équipes pédagogiques sur les pages suivantes :

<http://www.lfip.pt/fr/page/contacts>

Les services du LFIP communiquent aux parents les informations sur le fonctionnement et les attentes de l'établissement par courriels. Ceux-ci sont à lire avec attention. Dans la mesure du possible nous assurons la traduction en portugais.

En cas de problème important un rendez-vous devra être privilégié. Vous devez nous signaler tout changement de l'adresse mail.

Calendrier 2019.2020

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
5		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
25		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
32	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14				

- 02/09 Pré-rentrée enseignants
- 3 Septembre : Rentrée élèves
- 10 Semaine paire
- 11 Semaine impaire
- Jours fériés, congés et ponts
- 25 Proposition d'activités extra-scolaire vacances
- 28 Portes Ouvertes